



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-58826>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-58826**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-157842

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Correspondant : M. le Président

Adresse : 5 rue de l'Hôtel de Ville, 06364 NICE CEDEX 4

Coordonnées :

Téléphone : +33 497133774

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : 23N0777. ABONNEMENT A UNE BASE DE DONNEES JOURNALISTIQUES EN LIGNE

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : REPUTATIONAL INTELLIGENCE France

Adresse : 2-10 rue Berthelot, 92400 COURBEVOIE

Montant (H.T.) : 8580 euros

Montant minimum annuel :

Montant maximum annuel :

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 02/02/2024

Autres informations : Le candidat a été retenu pour un montant prévisionnel après négociation de 8 580 € HT -Date de conclusion du contrat : 02/02/2024. - Modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la direction des contrats publics sur demande écrite adressée au Président de la Métropole Nice Côte d'azur. -Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 02/02/2024 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique - 1-3 Route de Grenoble - Le CONNEXIO - 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Mail noura.fabre@nicedazur.org

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/05/2024